

AG 2022 – samedi 19 mars – 13h30-17h30
Au Bois du Cazier à Charleroi (Marcinelle)

2.3 JUIN 2022

Présents : Orianne Renault – Thérèse Eloy - Geneviève van Noyen - Jean-Paul ADAM – Monique Alexandre – Louis Dussard – René Henrion – Pierre Lemaître – Loti Piris Niño – Jean-Jacques Gabriel (trésorier invité) – Noël Minet (Président d'Honneur invité)
Excusés = June ruwaert – Marc van Laeken – Xavier Devillers
Absente = Céline Remy

La Fédération compte 217 chœurs membres en règle de cotisation au 18 mars 2022 dont 20 chœurs d'enfants, 11 chœurs de jeunes et 186 chœurs d'adultes. 51 chœurs sont représentés à cette AG. En ajoutant les membres du CA, il y a 61 votes valables.

L'AG commence à 13h00 par l'accueil de la présidente, heureuse de se retrouver en présentiel.

Merci à la régionale de Charleroi qui nous accueille.

L'ordre du jour a été distribué.

Geneviève van Noyen est désignée secrétaire de l'AG avec l'approbation des membres présents.

Deux scrutateurs volontaires sont désignés ; Vincent Maes (chef de chœur des Baladins de Fleurus) et Vincent Piotin (président de la chorale Girolle)

Approbation du PV de l'assemblée générale précédente qui s'est déroulée le 29 mai 2021, en mode virtuel. Cette assemblée concernait l'année 2020 !

Vote à main levée :

o Abstentions : 0 - Contre : 0 - Pour : 61

Le PV est approuvé

Le rapport d'activités (Voir document pdf reçu avec la convocation + version papier distribuée aux présents – disponible sur le site d'ACJ) – Les grandes lignes sont présentées en séance par Orianne Renault, Thérèse Eloy et Marie France Bouvy.

Pas de question de la part des membres présents.

Orianne Renault remercie toutes les personnes engagées bénévolement pour la réalisation des quelques activités qui ont pu se tenir, que ce soit au niveau de la fédération, des régionales, des branches ou des autres porteurs de projets !

Cette année, un merci tout particulier à chaque chœur pour la petite flamme qui est restée allumée malgré l'extrême frustration de ne pouvoir se réunir pour chanter et donner des concerts.

Entre mars et fin juin de cette année 2022 beaucoup de concerts sont annoncés, on se réjouit.

Présentation des comptes 2021

Un vote est nécessaire sur : les comptes 2021 – le budget 2022 - l'indexation des cotisations

Les comptes 2021

Le trésorier commente les chiffres (Voir document reçu avec la convocation + version papier distribuée aux présents + disponible sur le site d'ACJ)

L'année 2021 a été caractérisée par des restrictions plus importantes que 2020 puisqu'elles ont porté sur tout l'exercice. Les activités qui ont eu lieu sont : - Juillet en chantant - Camp enchanté - Semaine chantante de Kos - Congrès des Chefs de Chœurs - Around40

Au total, l'activité est en perte mais proche de notre prévision et limitée grâce à deux subsides (ville de Namur (5.000 €) et subside COVID de la CFWB 5.692,16 €). Aucun dérapage ni du côté du démenagement qui aura coûté moins que la somme prudemment provisionnée ni du côté des salaires. La trésorerie n'a quasiment pas baissé.

Intervention des commissaires aux comptes – Jacques Delvaux et Roger Huby
Jacques Delvaux présente le rapport établi par les deux commissaires. (Version papier distribuée aux présents)

En réponse aux remarques, Oriane Renault confirme que la convention avec le CAVEMA est en préparation. Le besoin d'encadrer nos porteurs de projets est reconnu et un guide d'accompagnement est en cours de réalisation pour régler notamment, le problème de réception des pièces comptables.

Vote sur l'approbation des comptes 2021

- Abstention = 0 - contre = 0 - pour = 61

Les comptes 2021 sont approuvés.

Vote sur décharge aux administrateurs et commissaires aux comptes

- Abstention = 1 - Contre = 0 - Pour = 60

La décharge est accordée.

Remerciements aux commissaires Jacques Delvaux et Roger Huby, au trésorier Jean-Jacques Gabriel ainsi qu'à Pascale Ulrix pour la gestion comptable au quotidien.

Désignation d'un ou 2 commissaire(s) aux comptes pour l'AG 2023

Jacques Delvaux étant candidat au CA, il ne peut être commissaire aux comptes pour 2023.

Il précise que cette tâche représente environ une réunion de 2 h. Il faut s'y connaître un minimum en comptabilité afin de comprendre les documents.

Aucun autre candidat ne se propose. On vérifiera avec Roger Huby qui est absent s'il est toujours candidat pour 2023.

Coup de projecteur sur les projets 2022 déjà réalisés ou programmés.

- Le WE chant pour enfants/ados (50 participants) et jeunes (70 participants) a eu lieu les 12 et 13 mars
- Le grand projet pour enfants et jeunes : la Comédie musicale « Il était une fois : La croisière s'amuse », la finalité est programmée en avril
- Le festival « Namur en Chœurs » est programmé les 14 et 15 mai
- Les Camp et stages d'été (avec le nouveau stage pour les jeunes adultes et la transformation de la semaine de formation choriste en une semaine chantante avec aspects formatifs)
- A l'automne : Forum des chefs de chœur avec ACJ des Haut de France
- Reprise des spectacles des stages en septembre + journée enfants en novembre + WE SoClassy(c) pour les jeunes + Semaine chantante pour adultes à Kos en octobre
- Messes polyphoniques à St Jacques sur Coudenberg
- Librairie musicale – son installation au Grand Manège augmente sa visibilité de manière notable.

Présentation du budget 2022 (en conformité avec la nouvelle loi sur les ASBL)

Le trésorier remercie une choriste qui a fait un don de 12.000 € pour aider aux activités. Elle a été chaleureusement remerciée. Une partie sera utilisée pour améliorer notre communication.

En ce qui concerne les activités, nous avons revu à la hausse le prix de participation aux événements que nous organisons pour améliorer leur rentabilité avec une limitation pour les activités des enfants.

Heureusement, nous allons pouvoir bénéficier en 2022 d'un subsides FWB de 2021 qui nous est encore dû.

Intervention des membres présents :

Fait-on appel à la Loterie Nationale ? On confirme que c'est déjà le cas pour NEC par exemple et on étudie d'autres pistes.

Beaucoup d'activités à la Marlagne ! Ne pourrait-on pas aller voir ailleurs – trouver moins cher ?

La présidente confirme que la Marlagne, offre des prix imbattables – lieux subsidiés par la FWB. Mais on est ouvert aux suggestions.

Question sur ce qui peut être offert au niveau du Grand Manège – réponse : ACJ pourrait bénéficier de la grande salle à moitié prix : 4000 € / 2 la soirée + technique (son et lumière) – donc quand même assez cher.

On attend des informations sur la disponibilité d'une petite salle de concert qui dépend du conservatoire (120 places) mais qui sert aussi pour les cours.

Donc peut-être pas très disponible.

Vote : abstention 1 - Contre 0 – Pour 60

Le budget est approuvé

La parole aux régionales sur leurs projets à venir

Bruxelles :

Louis Dussard a quitté la présidence et est remplacé par Perrine Lecomte. Nouvelle secrétaire Françoise Louveaux, Soutien administratif Céline Quellet, nouveau trésorier Marc Renson.

Les mercredis chantants et la semaine chantante ont eu lieu en 2021.

Les répétitions du requiem de Verdi (stoppé quelques semaines avant le concert prévu) ont repris – concert le 3/9 à Bozar. 170 choristes

Pour 2022 sont programmés les mercredis chantants et une petite semaine chantante

Le festival Singing Brussels aura lieu le 19 juin 2022 dans le quartier des Marolles.

Charleroi :

La présidente, Monique Alexandre, membre du CA, assure le lien entre la fédération et les chorales de la région. Page face book, AG chaque année, journées chantantes et projet chantant. Réalisé précédemment : Suite Fugain et Suite Duteil. En 2022 poursuite du projet entamé avant la crise sanitaire : Queen Forever qui sera présentée partiellement à NEC le samedi 14/5 à 17h30 Place d'Armes. Spectacle 26 et 27 novembre 2022 au Vauxhall de Nivelles. Chefs : Emmeline Burnotte et Emilie Van Laethem

Hainaut :

Le président Yves Wuyts Yves est en passation de pouvoir pour la régionale.

Le chœur régional a pu profiter des archives de Tournai – musique inédite – musiciens spécialisés pour la musique Baroque

S'occupe de la gestion des dossiers de subsides « éducation permanente » pour les chœurs.

Brabant Wallon/ Namur

La régionale organise traditionnellement une journée familiale le 1^{er} mai mais comme NEC aura lieu 15 jours plus tard ce ne sera pas le cas cette année. L'équipe

régionale est très impliquée dans NEC. Un chœur classique éphémère sera peut-être organisé durant le second semestre de cette année 2022.

Liège / Luxembourg

Message au nom de la présidente Liliane Leleux.

La traditionnelle journée du 11 novembre à accueilli 80 personnes
3 vendredis chantants en été

Une difficulté de la régionale est quelle est très étendue. Quelques changements ont eu lieu dans les chorales à cause du confinement.

BEvocal

Chœur National des Jeunes de Belgique. Projet compliqué car porté par les 3 fédérations belges

Est formé de jeunes des 3 fédérations qui sont quasi professionnels ou de très bon niveau et sélectionnés sur audition.

A dû se réinventer pendant la période COVID

Concerts souvent en fin de WE de travail un peu partout en Belgique

Demande à l'AG concernant le montant des cotisations :

Malgré les difficultés financières que nous vous avons exposées, on ne souhaite pas augmenter le montant de base des cotisations. Par contre, ces montants ont été fixés il y a une dizaine d'années et n'ont plus jamais bougé. Nous proposons d'appliquer désormais une indexation annuelle à partir de 2023.

Le calcul sera fait en prenant la différence entre l'indice des prix au 01/11/2021 et celui au 01/11/2022 pour fixer le montant pour 2023).

+ Questions-réponses

On confirme que l'indexation sera calculée sur le montant de base et sur le montant de l'assurance car les 2 sont liés

Craintes émises par rapport à une possible augmentation importante due à la guerre.

Pourrait-on fixer un plafond maximum quelle que soit l'indexation ? – Question à creuser.

On rappelle qu'au cas par cas, une chorale qui se trouverait en réelle difficulté peut toujours faire appel à la fédération.

Vote sur l'indexation annuelle des cotisations à partir de 2023 :

-Abstention = 15 - contre = 0 pour = 48

L'indexation annuelle des cotisations est approuvée.

Modifications statutaires

-siège social : nous avons déménagé et donc, nous demandons à l'AG d'avaliser le changement de siège social, désormais Rue Rogier 82 à Namur (dans les locaux du Grand Manège où nous sommes hébergés gratuitement par la ville de Namur).

-durée du mandat des administrateurs :

Actuellement 5 ans. Dans la vie d'aujourd'hui, 5 ans, c'est une éternité surtout pour les jeunes qui ne savent pas de quoi leur vie sera faite à plus ou moins court terme ! S'engager pour un tel délai semble un réel frein.

Démissionner avant la fin de son mandat n'est pas quelque chose d'anodin et le message n'est pas reçu positivement.

Le CA propose de faire repasser le mandat d'administrateur à une durée de 3 ans

Quelques réflexions :

3 ans ok si possibilité de plusieurs mandats car il faut plus de 3 ans pour vraiment comprendre le système et s'impliquer.

Le renouvellement des mandats ne se fait pas pour tous la même année ce qui assure une stabilité.

Ok si un mandat de 3 ans attire plus facilement les jeunes.

Vote sur la modification du siège social Rue Rogier 82 à Namur :

-Abstention = 0 - contre = 0 pour 61

Vote sur la durée du mandat d'administrateur à 3 ans

-Abstention = 2 - contre = 1 - pour = 58

Les modifications statutaires sont validées par l'assemblée générale. La parution au Moniteur Belge sera assurée dans les plus brefs délais.

Les mandats au sein du CA :

Démission d'un administrateur : Julie HUWAERT / remerciements pour son engagement au sein de la Branche Enfants ce qui veut dire de nombreux week-end et beaucoup d'enthousiasme suscité auprès des jeunes. Elle reste responsable de la branche enfants.
Applaudissements pour Julie

Fin de mandat :

Louis DUSSARD ne se représente pas. Merci pour les nombreuses années d'engagement, tant au CA qu'à la présidence de la régionale de Bruxelles. Louis s'est occupé entre autres des assurances. Un document mis à jour est distribué et disponible sur le site d'ACJ. Applaudissements pour Louis.

Jean Paul ADAM se représente. Son travail et son assiduité au service d'A Cœur Joie sont à souligner.

Nouvelle candidature au conseil d'administration :

-Jacques Delvaux - se présente

Votes à bulletins secrets

Jean Paul est élu avec 56 voix sur 61

Jacques Delvaux avec 58 voix sur 61

Divers

Recherche d'un volontaire pour mettre sur Youtube une 50aine de vidéos reçues pendant le confinement (pour diffusion sur FB et site de la fédération)

Noël prend la parole pour dire le bonheur qu'il a eu de passer la présidence à Oriane en 2020 – applaudissements
Il donne des nouvelles d'André Dumont – Maud est décédée et André a perdu l'usage de ses jambes mais il a gardé toute sa tête – il a demandé de faire quelque chose pour garder la mémoire des anciens. Il envoie son bonjour à tous.
Il est heureux de recevoir des messages mais n'y répond pas.
On décide de faire signer un rapport d'activités par tous les présents et de le lui remettre.

Message d'Ariane Plangar – ont reçu l'autorisation de faire résonner les voix sur la Place d'Armes à Namur en solidarité avec le peuple Ukrainien.
Se sont engagés à ne pas faire de publicité sur les réseaux sociaux pour éviter toute infiltration non voulue. Pub à faire en interne.

Chant solidaire pour l'Ukraine mais pas de revendications politique

Monique Alexandre explique l'organisation pratique pour le concert et le drink organisé par la régionale.

Clôture officielle de l'AG

Merci à tous les présents.

Merci particulier aux membres du personnel, Marie-France, Pascale et Lysiane, aux administrateurs, au bureau, aux membres de la Commission musicale et aux membres des comités des régionales, tout particulièrement la régionale de Charleroi pour son accueil, pour leur dévouement au service de la Fédération tout au long de cette année. Merci spécial à Thérèse Eloy, Secrétaire Générale, pour le travail énorme qu'elle assure.

2022 sera, nous l'espérons, signe de renouveau pour le chant choral. Belle fin de journée à tous. Place au chant !

Thérèse Eloy
Secrétaire Générale
20/6/2022



FCWB- A Cœur Joie
Rue Rogier 82
5000 Namur
081/71 16 20

408 094 935